



AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISES

**LES MATINEES D'ETUDE DES COMMISSIONS REL
(Résolution Extrajudiciaire des Litiges) ET DROIT DE L'ART DE
L'ACE**

LE 22 SEPTEMBRE 2015 DE 8h45 à 13h

**Salle Gaston Monnerville - Maison du Barreau de PARIS
2/4 rue de Harlay – 75001 Paris**

DEUX MATINÉES D'ÉTUDE SUR LE THÈME :

**« LES MARD A LA RENCONTRE DU MARCHÉ DE L'ART »
Points de vue croisés des acteurs du marché, experts et avocats**

L'ACE vous propose de réfléchir à la place des MARD en droit de l'art pour anticiper les difficultés futures ou aider les acteurs de ce marché à les résoudre.

Les problématiques de résolution non judiciaire des litiges en matière de droit de l'art seront traitées en deux matinées distinctes :

- ~ la matinée proposée, consacrée au règlement des litiges avant tout procès (**ACTE 1**),
et
- ~ une matinée à venir qui sera dédiée aux outils de résolution des litiges en matière de droit de l'art, une fois le procès engagé (**ACTE 2**).

MATINEE DU 22 SEPTEMBRE 2015 - ACTE I

ANTICIPATION ET RESOLUTION A L'AMIABLE DES DIFFERENDS EN MATIERE D'ART

Avant tous procès, nous vous proposons **TROIS ATELIERS** pour débattre des pratiques et outils existants, des critères pour sélectionner le bon outil de résolution et s'enrichir d'autres pratiques existant dans d'autres domaines ou dans d'autres pays.

PRE-PROGRAMME

8h45 à 13 heures

Salle Gaston Monnerville de la Maison du Barreau de PARIS

8H45 à 9H: Accueil

9H à 9H15: propos introductifs ; présentation de la matinée : **Catherine PEULVÉ**, avocat au barreau de Paris, Vice-Présidente nationale de l'ACE, Co-Présidente de la Commission REL de l'ACE

9H15 à 10H15 : **ATELIER N°1 « LA VISION DU MARCHÉ DE L'ART »**

- **Modérateur : Anne-Sophie NARDON**, avocat au barreau de Paris, Présidente de la Commission Droit de l'art de l'ACE, membre de l'Institut Art & Droit
- le point de vue du professionnel du marché de l'art : **Hubert LACROIX**, fondateur, galeriste, expert près la Cour d'Appel, membre du comité Giacometti, membre de l'Institut Art & Droit
- le point de vue de l'avocat : **Hélène DUPIN**, avocat au barreau de Paris, membre de l'Institut Art & Droit
- le point de vue de l'institutionnel : **Marie-Anne FERRY-FALL**, Présidente de l'ADAGP, Association de Défense des Artistes Graphistes et Plasticiens

10H15 à 11H15 : **ATELIER N° 2 « LES CRITERES OBJECTIFS DE RECOURS AUX MARD »**

Modérateur : Catherine PEULVÉ, avocat au barreau de Paris, Co-Présidente de la Commission REL de l'ACE

- La pratique d'une grande maison de vente : **Christie's**

- Le regard du CMC, Centre de Médiation Culturelle : **Jean-Marie GUILLOUX**, avocat au barreau de Paris **et Isabelle MEUNIER-BESIN**, membres du CMC
- La boîte à outils de l'avocat français : **Claude DUVERNOY**, avocat, ancien Bâtonnier des Hauts de Seine, Président de la FNCM, Fédération Nationale des Centres de Médiation, Président de Médiation en Seine.

11H15 à 11H30 : PAUSE

11H30 à 12H30 : [ATELIER N°3 « LA VISION INTERNATIONALE »](#)

Modérateur : **Louis DEGOS**, avocat au barreau de Paris, cabinet K&L Gates, AMCO, MCNB, Co-Président de la Commission REL de l'ACE

- La vision suisse par **Teresa GIOVANNINI**, arbitre à Genève, membre du Conseil exécutif (comité consultatif Europe) du CPR International Institute for Conflict Prevention & Resolution
- La vision anglaise du praticien : **Madame Nicola WALLACE**, Barrister, Médiateur, Art ADR Global
- La vision américaine du CPR, International Institute for Conflict Prevention & Resolution, **Olivier P. ANDRÉ**, Esq., Vice Président, International et Services de Resolution des Litiges

12H30 à 12H45 : [CONCLUSION](#)

Rapport de synthèse : **Boris BERNABÉ**, Professeur agrégé à l'Université de Paris-Sceaux l'ACE

12H45 à 13H00 : DÉBATS AVEC LA SALLE

Institut **Art
& Droit**



CPR

International Institute for
Conflict Prevention & Resolution

Avec le soutien de